

Diagnostic du raccordement au réseau d'assainissement collectif

Numéro de dossier : 3772020B
Date du repérage : 23/06/2020
Heure d'arrivée : 16 h 00
Durée du repérage : 02 h 35

Objet de la mission :

- Vérifier l'existence et l'implantation d'un dispositif d'assainissement,
- Recueillir ou réaliser une description de l'installation,

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Finistère**

Adresse : **149 rue de Pont Aven**

Commune : **29300 QUIMPERLE**

**Section cadastrale AX, Parcelle
numéro 303,**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : **Ce
bien ne fait pas partie d'une
copropriété**

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : **Mme MANROT**

Adresse : **149 rue de Pont Aven
29300 QUIMPERLE**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Notaires Associés Pierre Hovelacque
Christian Perrot Mathieu Nigen**

Adresse : **49 rue Eric Tabarly
29300 QUIMPERLE**

Repérage

Périmètre de repérage : **Toutes parties accessibles sans
démontage ni destruction**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **Bertrand LECLERCQ**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **EXPERT'IMMO**

Adresse : **213 rue Jean Jaurès, 56600 LANESTER**

Numéro SIRET : **519 477 061**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA FRANCE IARD**

Conclusion eaux pluviales :

Le réseau est en bon état général pour les éléments visibles et accessibles

Conclusion eaux usées :

L'ensemble ne comporte pas de mélange entre les eaux usées et les eaux pluviales
toutefois :

Le réseau des eaux usées est à revoir à minima au sous sol :

- Remplacer la partie en fonte (corrosion importante)
- Réseau entre la chaufferie et le regard au pied de la porte de garage : écoulement lent et non fluide : curer l'ensemble
- Regard intérieur dans le garage : à supprimer

**Repérage:****Date du repérage :** 23/06/2020**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :**
Néant**Représentant du propriétaire (accompagnateur) :**
Aucun**Liste des pièces visitées :**

Sous-sol - Garage,	Rez-de-chaussée - Dressing,
Sous-sol - Chaufferie,	Rez-de-chaussée - WC,
Sous-sol - Dégagement,	1er étage - Palier,
Rez-de-chaussée - Entrée,	1er étage - Salle de bain,
Rez-de-chaussée - Dégagement,	1er étage - Chambre 1,
Rez-de-chaussée - Séjour,	1er étage - Chambre 2,
Rez-de-chaussée - Cuisine,	1er étage - Chambre 3,
	2ème étage - Combles

Pièces ou parties de l'immeuble non visitées :
Néant**Principaux points examinés :**

- Existence, localisation et description de la filière

Plans / croquis :

Sont précisées sur le plan ou croquis les informations suivantes :

- l'habitation
- la sortie des eaux usées de l'habitation
- le pré traitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée
- le traitement (épandage, filtre, ...)
- le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- les arbres, arbustes, haies, jardin potager
- les surfaces imperméabilisées (terrasses, allées, ...)
- les voies de passage de véhicules
- les bâtiments annexes (garage, piscine...)
- les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- les cours d'eau, fossé, mare, etc.
- le système d'évacuation des eaux de pluie

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :**Type de bâtiment :**Habitation**Existe-t-il des documents permettant de déterminer les caractéristiques du système?**

Non

Existe-t-il des documents permettant de déterminer l'implantation du système ?

Non

Le système est-il alimenté en eau lors de l'intervention ?

Oui

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?

Oui

Existe-t-il un captage d'eau ?Non**L'accès est-il visitable en limite de propriété ?**Oui**Existe-t-il un clapet anti-retour en contrebas ?**Non**Existe-t-il un poste de refoulement ?**Non**Les réseaux ont-ils plus de deux ans ?**.....Oui**Méthode de contrôle employée ?**Colorant**Type de réseau :**Eaux usées et pluviales séparées

**RACCORDEMENT DES EAUX USEES :**

Type de raccordement : Regard de facade
Diamètre du branchement (mm) : 100
Matériau du branchement : plastique
Raccordement des eaux-vannes : Branchement EU
Raccordement des eaux ménagères : Branchement EU
Etat du raccordement : moyen
Présence et état d'une fosse : Absente
L'écoulement est-il correct ? non
Présence d'une ventilation générale ? oui

Détails des éléments contrôlés pour les eaux usées :

Pièce concernée	Élément contrôlé	Nombre	Spécifique	Conforme	Observation
WC, SDB, cuisine	Réseau	2	Non	Oui	Voir les conclusion

ACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES:

Type de raccordement : Regard
Diamètre du branchement (mm) : 100
Matériau du branchement : plastique
Etat du raccordement : bon
Séparation des eaux usées et pluviales : oui
Présence d'un récupérateur d'eau de pluie : Inexistant

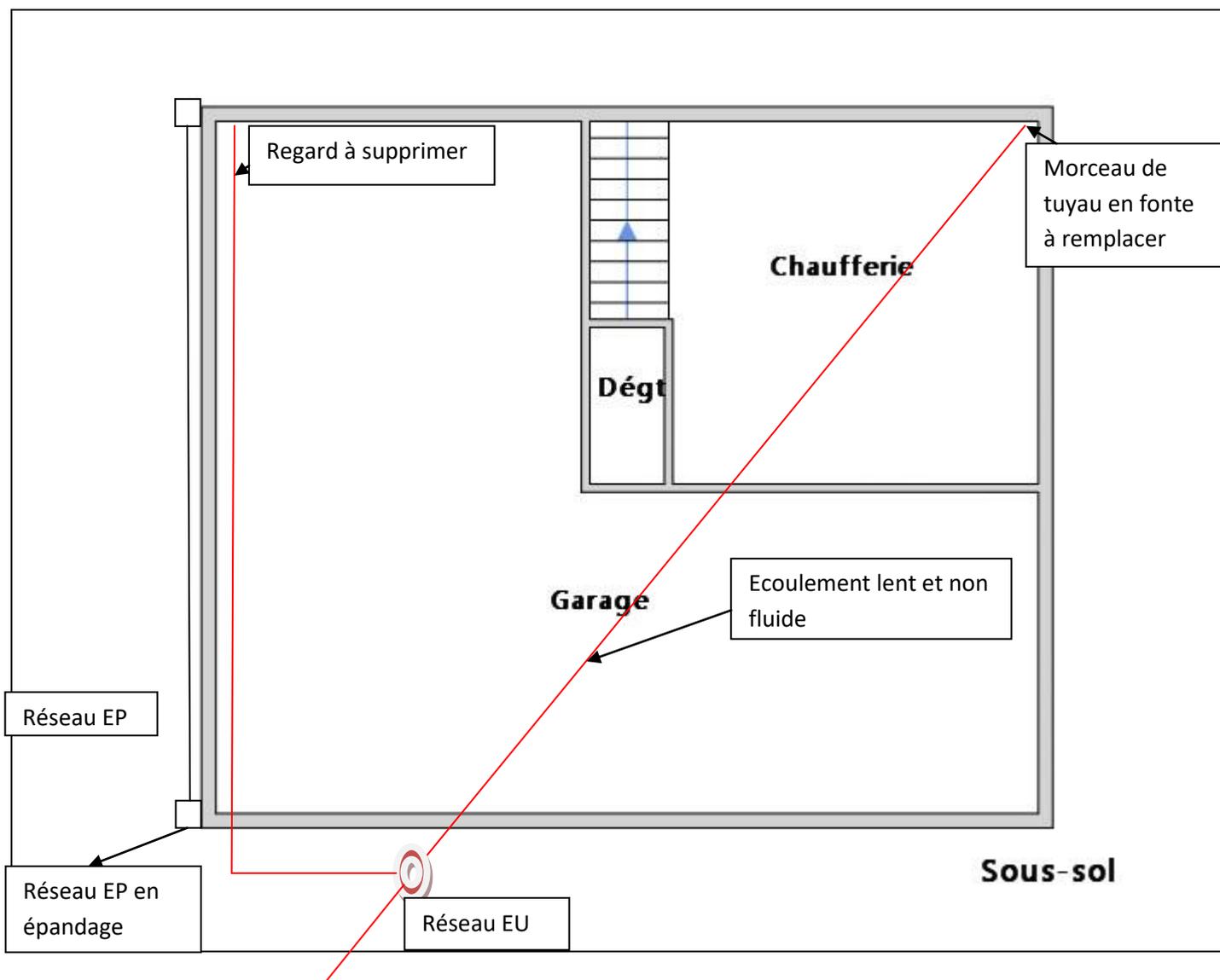
Détails des éléments contrôlés pour les eaux pluviales :

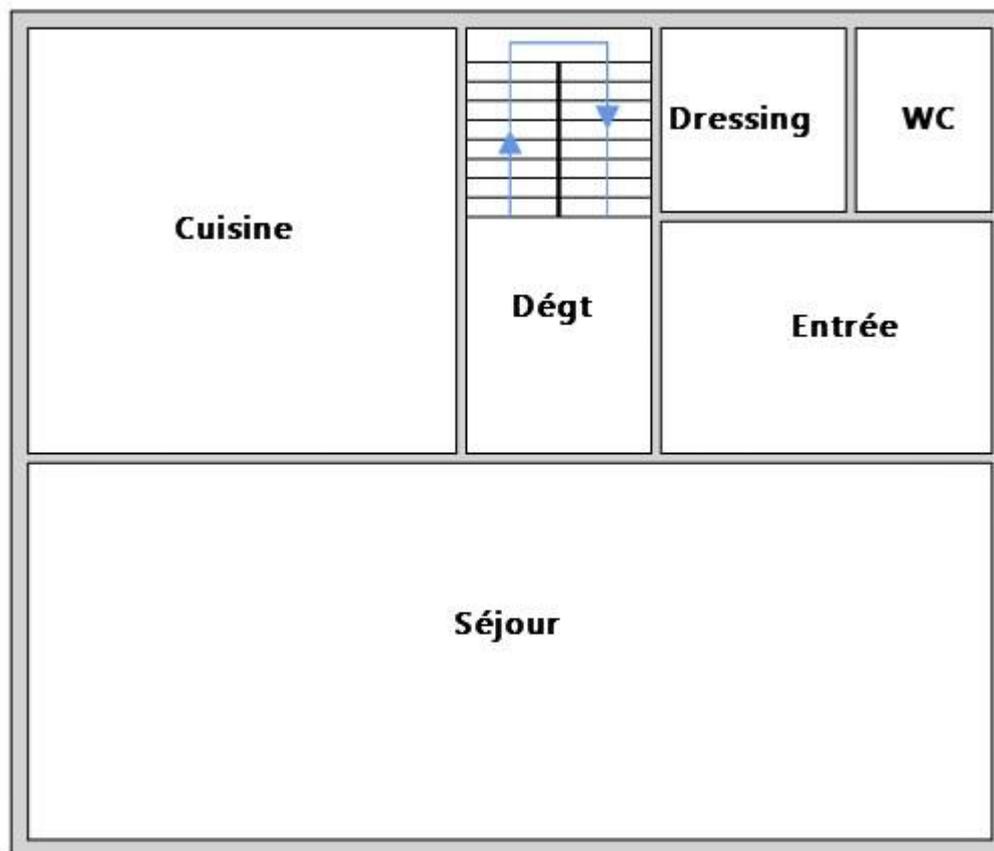
Pièce concernée	Élément contrôlé	Nombre	Spécifique	Conforme	Observation
Extérieur	Réseau	1	Non	Oui	

Fait à **QUIMPERLE**, le **23/06/2020**

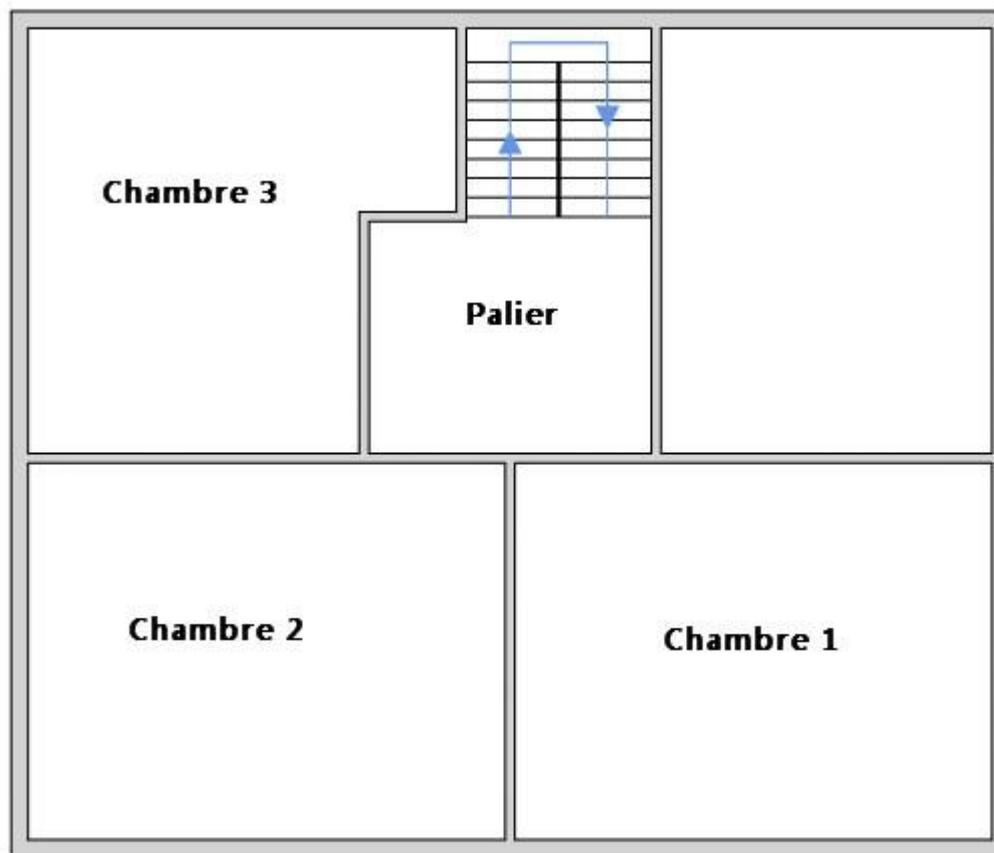
Par : **Bertrand LECLERCQ**

Expert'Immo sarl
 Cabinet de diagnostic immobiliers
 213, rue Jean Jaurès - 56600 LANESTER
 Tél. 02 97 76 31 83 ou 06 63 30 31 58
 519 477 061 00021





Rez-de-chaussée



1er Etage

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat
Attribué à

Monsieur Bertrand LECLERCQ

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	19/11/2017	18/11/2022
DPE sans mention	Arrêté du 18 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	27/03/2018	26/03/2023
DPE avec mention	Arrêté du 18 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	27/03/2018	26/03/2023
Electricite	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/12/2018	29/12/2023
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	05/11/2017	04/11/2022
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	13/12/2017	12/12/2022
Termites metropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	19/11/2017	18/11/2022

Date : 11/12/2018 Numéro de certificat : 8050967

Jacques MATILLON - Directeur Général

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-dtad

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense



